

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 15 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

**PRESENTS** : Mmes CORDIER Fabienne, (arrivée à la question n°4), LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien (arrivé à la question n°5), DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre DISSET Jean-Marie, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

**EXCUSES** : Mme JAUBERT Sylvie et M. PARISIO Raymond.

**OBJET : TRAVAUX DE REPRISE DU RESEAU DE TRANSFERT INTERCOMMUNAL, REHABILITATION ET EXTENSION DE COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE SAINT-PONS - APPROBATION AVANT-PROJET – DEMANDE DE SUBVENTIONS – MODALITES DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

VU l'avant projet relatif à la mise en œuvre des travaux d'assainissement suivants :

- Reprise de 1.200 mètres de canalisation sur le réseau de transfert intercommunal visant à améliorer la capacité hydraulique, à réduire les eaux claires parasites et à diminuer les déversements en temps de pluie
- Extension d'environ 450 mètres de collecteur d'assainissement pour desservir un lotissement de 16 habitations actuellement en assainissement autonome semi-regroupé non conforme.
- Réhabilitation d'environ 1200 mètres de collecteur d'assainissement sur plusieurs zones générant des intrusions d'eaux claires parasites permanentes

Le Conseil de Communauté,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

- o **APPROUVE** l'avant projet qui lui est présenté,
- o **SOLLICITE** pour aider à son financement, des subventions les plus élevées possibles,
- o **ADOpte** le plan de financement prévisionnel de ces travaux, qui compte tenu des subventions escomptées pourrait s'établir comme suit :

<b><u>DEPENSES</u></b>	<b>750 000.00 € HT</b>
✓ Réhabilitation réseau transfert (zones industrielle et commerciale)	518 000.00 € HT
✓ Extension collecteur (lotissement Claux de Lara)	72 000.00 € HT
✓ Suppression eaux claires parasites (ZA Les Graves, bas de la Frache, les Cordeils et les Jourdans)	160 000.00 € HT

**RECETTES**

<b>- Subvention Département</b>		<b>203 400.00 €</b>
✓ Réhabilitation réseau transfert	30 %	155 400.00 €
✓ Suppression eaux claires parasites	30 %	48 000.00 €
<b>- Subvention Agence de l'Eau</b>		<b>203 400.00 €</b>
✓ Réhabilitation réseau de transfert	30 %	155 400.00 €
✓ Suppression eaux claires parasites	30 %	48 000.00 €
<b>- Autofinancement CCVU</b>		<b>343 200.00 €</b>
✓ Réhabilitation réseau de transfert	40 %	207 200.00 €
✓ Extension collecteur	100 %	72 000.00 €
✓ Suppression eaux claires parasites	40 %	64 000.00 €

- **DECIDE** de lancer une consultation par voie de marché à procédure adaptée,
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation nécessaire et à signer les marchés à intervenir,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération (tant en dépenses, qu'en recettes) sont prévus dans la décision modificative n°2 au budget annexe assainissement votée au cours de la même séance.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
M. LANFRANCHI

